

Department of External Affairs



Ministère des Affaires extérieures

Canada

OTTAWA, le 25 septembre 1989

No JLA-5267

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me reporter au Traité entre le Canada et les États-Unis d'Amérique concernant le saumon du Pacifique, signé à Ottawa le 28 janvier 1985, et à l'Accord conclu le 13 août 1985 entre le Canada et les États-Unis concernant l'application du paragraphe 3 de l'article XV du Traité.

La Commission du saumon du Pacifique, au paragraphe 5 de sa lettre du 17 février 1989 adressée aux Parties, précisait que l'on avait convenu de l'entente suivante:

Que le paragraphe C. de l'Accord du 13 août 1985 soit modifié et soit ainsi formulé:

"C. A compter de la date d'aujourd'hui, la Commission procédera tous les quatre ans à une revue du partage des responsabilités exposées ci-dessus."

Son Excellence M. Edward N. Ney
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique
Ottawa.